



Empowering Creative Minds

Un ensemble de recommandations
issues de l'évaluation des besoins

Pour orienter la conception des activités
ultérieures du projet et informer le public et les
décideurs politiques



Co-funded by
the European Union



Comparative
Research
Network:



Stowarzyszenie
Dla Ziemi

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Education and Culture Executive Agency (EACEA). Neither the European Union nor EACEA can be held responsible for them.



Co-funded by
the European Union

- Résumé exécutif.....4
- Considérations transversales : artistes déplacés et déplacements forcés.....5
- Groupe Un – Conception de projets centrée sur l’humain et sensible aux traumatismes.....6.
 1. Intégration d’approches sensibles aux traumatismes à toutes les phases des activités
 2. Gestion équilibrée du temps et dynamiques de participation
 3. Prise en compte de la diversité des parcours créatifs au sein d’une même activité
 4. Clarté des objectifs lors de l’intégration de parcours ou de partenariats
- Groupe Deux – Approfondir le processus créatif et renforcer la santé mentale et neurologique..10
 5. Les voies non verbales comme outils d’expression et de guérison
 6. Briser les contraintes disciplinaires et stimuler la neuroplasticité
 7. L’improvisation comme outil de restauration de l’agentivité
 8. De l’expérience individuelle à l’engagement collectif conscient
 9. Prévenir l’épuisement par une pratique créative spontanée
- Groupe Trois – Protection psychosociale des artistes et des travailleurs culturels.....14
 10. Mise en place de protocoles de suivi post-activité pour les contenus sensibles
 11. Institutionnalisation des soins préventifs dans les budgets de projet
 12. Soutien aux espaces de travail partagés en tant que filets de sécurité sociale
- Groupe Quatre – Réformes structurelles et politiques culturelles de soutien.....16
 13. Adoption de modèles de financement fondés sur les processus plutôt que sur les résultats
 14. Prévenir la marchandisation du traumatisme et garantir la liberté artistique
 15. Reconnaître la médiation culturelle comme une pratique à valeur sociale et sanitaire
 16. Réduire les inégalités et promouvoir l’équité au sein du secteur culturel
 17. Garantir un financement stable et de long terme pour les artistes en situation de vulnérabilité
 18. Soutenir les artistes dans les procédures de candidature, de comptabilité et de reporting
 19. Mettre en place et soutenir des structures dédiées à l’assistance administrative et financière des artistes ...
- Groupe Cinq – Renforcement technique, juridique et de la coopération internationale.....20
 20. Renforcer la souveraineté numérique et protéger les productions créatives
 21. Mettre en place des incubateurs juridiques transfrontaliers
 22. Développer une diplomatie culturelle équitable
- Groupe Six – Sensibilisation du public et engagement communautaire.....22
 23. Améliorer la compréhension sociétale du lien entre art et santé mentale
 24. Soutenir l’art comme outil de changement social (artivisme)
- Conclusion23

Résumé Exécutif

This Ce document présente un ensemble complet de recommandations issues du Rapport d'évaluation des besoins (D2.1) élaboré dans le cadre du projet Empowering Creative Minds. Il repose sur une recherche qualitative approfondie menée auprès d'artistes et de praticiens culturels en situation de vulnérabilité en Allemagne, au Luxembourg, en Pologne et en Ukraine. Les recommandations s'appuient également sur les retours des événements de co-création, ainsi que sur les discussions entre artistes et partenaires lors de différentes réunions (en ligne et en présentiel à Lublin).

Ces recommandations visent à traduire les besoins identifiés en orientations concrètes et opérationnelles, destinées à guider la conception des futures activités du projet, ainsi qu'à informer les institutions culturelles, les organismes financeurs et les décideurs politiques aux niveaux local, national et européen.

L'évaluation des besoins montre que les artistes en situation de vulnérabilité opèrent à l'intersection de la production artistique, du traitement du traumatisme, de l'engagement communautaire et de la précarité structurelle. La créativité n'est pas seulement une activité professionnelle, mais également un mécanisme fondamental d'adaptation, de guérison et de construction communautaire. Cependant, ce rôle est fragilisé par l'instabilité des financements, l'insuffisance du soutien en santé mentale, l'accès limité aux espaces, les obstacles administratifs et l'absence d'engagement institutionnel à long terme.

Les recommandations présentées ci-dessous répondent directement à ces constats et appellent à une approche holistique, sensible aux traumatismes et orientée vers la durabilité dans la conception des projets culturels et l'élaboration des politiques publiques.

Ces recommandations sont fondées non seulement sur des cadres théoriques, mais aussi sur les expériences vécues des artistes et travailleurs culturels ayant participé aux entretiens, groupes de discussion et événements de co-création en Allemagne, au Luxembourg, en Pologne et en Ukraine. Chaque recommandation répond à des défis concrets exprimés par les participants et observés lors de la mise en œuvre du projet, traduisant les enseignements qualitatifs en orientations structurelles et politiques.

Considérations Transversales : Artistes Déplacés Et Déplacements Forcés

Artistes Les artistes ayant été contraints à l'exil font face à des formes de vulnérabilité spécifiques et cumulatives. Contrairement à la mobilité volontaire, le déplacement forcé implique souvent la perte brutale du foyer, du statut juridique, des réseaux professionnels, des écosystèmes culturels et du sentiment d'appartenance communautaire. Dans de nombreux cas, les artistes réfugiés doivent reconstruire leur pratique créative tout en faisant face à des traumatismes, à l'incertitude et à l'isolement social dans des contextes inconnus.

Pour ces artistes, la participation créative n'est pas seulement une question professionnelle, mais un moyen essentiel de restaurer la continuité, l'identité et l'agentivité. Toutefois, sans un soutien adapté, les projets culturels peuvent involontairement reproduire des dynamiques d'extraction, d'inclusion symbolique ou de pression à performer des récits de perte. Soutenir les artistes réfugiés nécessite donc des approches qui reconnaissent le déplacement forcé comme une rupture structurelle, et non comme un déficit individuel, et qui privilégient la dignité, l'autonomie et la réinscription à long terme dans les écosystèmes culturels et sociaux.

La conception sensible aux traumatismes exige également une conscience des asymétries de pouvoir entre institutions, facilitateurs et participants, ainsi que des mesures proactives pour atténuer toute forme de coercition, de dépendance ou de pression implicite à participer ou à se dévoiler.

Toutes les recommandations de ce document doivent être lues à travers ce prisme, avec une attention particulière portée à la reconstruction communautaire, à la participation sécurisée, à l'accessibilité juridique et administrative, et à l'évitement de l'instrumentalisation du traumatisme personnel comme capital culturel.

Group UN

Conception De Projets Centrée Sur L'Humain Et Sensible Aux Traumatismes

Les artistes en situation de vulnérabilité s'engagent souvent dans des projets créatifs tout en traversant des expériences de déplacement, d'instabilité, de traumatisme ou de marginalisation sociale. Sans une conception intentionnelle centrée sur l'humain, les activités culturelles peuvent involontairement reproduire des formes de préjudice, d'exclusion ou de surcharge émotionnelle. Ce groupe de recommandations vise à intégrer des principes sensibles aux traumatismes tout au long du cycle de vie des projets, afin de garantir des processus créatifs sûrs, éthiques, inclusifs et adaptés aux réalités vécues des participants.

1. Intégrer des approches sensibles aux traumatismes à toutes les phases des activités

Toutes les activités du projet (ateliers, résidences, performances, réunions) doivent être conçues et mises en œuvre selon des principes sensibles aux traumatismes. Cela inclut la garantie de la sécurité psychologique et physique, le respect des limites des participants, la possibilité d'une participation volontaire et flexible, ainsi que la mise en place de mécanismes clairs et sûrs de retrait sans conséquences négatives.

Les activités doivent inclure des temps d'accueil et de clôture structurés comme éléments centraux de la conception. Les sessions d'accueil favorisent l'orientation, la construction de la confiance et l'ancrage, tandis que les sessions de clôture permettent une réflexion collective, une fermeture émotionnelle et un désengagement éthique des processus partagés.

Le choix des lieux doit répondre à des critères sensibles aux traumatismes, en privilégiant des environnements perçus comme sûrs, accessibles et non intimidants, et favorisant un sentiment de protection et de soin tout au long du processus.

Les participants à l'atelier de co-création au Luxembourg ont explicitement identifié l'atelier comme un « espace sûr », soulignant un soulagement émotionnel et une amélioration du bien-être après les sessions. Plusieurs participants ont déclaré se sentir mieux après l'atelier, indiquant que la facilitation sensible aux traumatismes et les dispositifs de protection n'étaient pas seulement des principes théoriques, mais des

résultats vécus. Ces retours démontrent la nécessité d'intégrer la sécurité psychologique et le suivi post-activité dans toutes les activités du projet.

Considérations de mise en œuvre

Cette recommandation doit être mise en œuvre principalement par les coordinateurs de projets et les institutions culturelles, avec le soutien des organismes financeurs. Elle s'applique aux niveaux des projets et des institutions, et est pertinente pour les cadres de financement de l'Union européenne. En l'absence de cette approche, les activités peuvent entraîner une retraumatisation, un retrait des participants ou des préjudices éthiques. La réussite dépend de facilitateurs formés, de protocoles de protection clairs et d'une flexibilité intégrée à la conception des projets.

2. Gestion équilibrée du temps et dynamiques de participation

Les calendriers de projet doivent être conçus avec une durée suffisante et un rythme réaliste afin de concilier profondeur et qualité, tout en évitant la pression temporelle ou l'épuisement — en particulier dans les activités impliquant un engagement émotionnel ou physique intense.

Les activités doivent inclure un temps libre non structuré suffisant, en reconnaissant le repos, les échanges informels et l'autorégulation comme des composantes essentielles de la participation, et non comme de simples pauses secondaires. Les formats de projet courts doivent être évités lorsqu'ils limitent un engagement significatif ; dans la mesure du possible, les formats de plusieurs jours doivent être privilégiés afin de permettre aux processus de se déployer de manière sûre et organique.

Plusieurs personnes interrogées en Allemagne ont décrit un épuisement émotionnel causé par des formats artistiques courts et à forte intensité. L'une des praticiennes de théâtre interrogées en Allemagne a expliqué que la compression de l'expression émotionnelle dans des performances de courte durée entraînait une fatigue importante et nécessitait un recours à une thérapie externe pour apprendre à se distancier après les performances. Cela illustre la nécessité d'un rythme adapté, de temps de repos et de récupération émotionnelle intégrés à la conception des projets.

Considérations de mise en œuvre

La responsabilité incombe aux concepteurs de projets et aux facilitateurs, avec le soutien de la direction institutionnelle. La mise en œuvre se situe principalement au niveau des projets. Une planification temporelle inadéquate peut entraîner l'épuisement des participants, leur retrait ou une baisse de la qualité de l'engagement. La réussite nécessite des calendriers réalistes, des échéances adaptables et la reconnaissance du travail émotionnel dans la planification des activités.

3. Prendre en compte la diversité des parcours créatifs au sein d'une même activité

Les activités doivent être conçues de manière à accueillir des participants aux parcours créatifs et aux niveaux d'expérience divers. Par exemple, une activité basée sur le mouvement peut réunir des danseurs professionnels et des écrivains ou artistes visuels découvrant ces pratiques pour la première fois, ce qui peut conduire à des expériences inégales si la facilitation n'est pas soigneusement pensée.

Une communication claire sur les niveaux d'activité, les intentions et les objectifs pédagogiques doit être fournie en amont, accompagnée de modèles de participation flexibles permettant aux débutants comme aux praticiens expérimentés de s'engager de manière significative, sans ennui, frustration ou exclusion.

L'atelier de co-création de Lublin a réuni des participants issus de quatre pays, aux parcours artistiques et linguistiques différents. Les facilitateurs ont observé que les pratiques non verbales et incarnées (voix, rythme, mouvement) permettaient une participation équitable sans privilégier les artistes professionnels ni les locuteurs les plus à l'aise linguistiquement. Cela confirme que les groupes aux niveaux d'expérience mixtes nécessitent des méthodologies adaptables et non hiérarchiques.

Considérations de mise en œuvre

Les équipes de projet et les facilitateurs aux niveaux local et institutionnel doivent mettre en œuvre cette recommandation. Le non-respect des différences de niveaux de compétence peut entraîner exclusion, frustration ou désengagement. Une communication claire des attentes et des modèles de participation flexibles constituent des conditions essentielles de réussite.

4. Clarté des objectifs lors de l'intégration de parcours ou de partenariats

Lorsque les activités du projet sont intégrées à d'autres initiatives ou partenariats, les objectifs, la portée et la justification de cette intégration doivent être communiqués de manière transparente aux participants. Une articulation claire des rôles institutionnels et des intentions méthodologiques est essentielle pour garantir la cohérence, instaurer la confiance et éviter toute confusion ou attente mal alignée au sein de l'environnement du projet.

Considérations de mise en œuvre

Les coordinateurs de projet et les institutions partenaires sont responsables de la mise en œuvre aux niveaux des projets et des institutions. Un manque de clarté peut entraîner confusion, méfiance ou attentes divergentes. Une communication transparente et des justifications documentées des partenariats sont essentielles à la cohérence et à la redevabilité.

Group Deux

Approfondir Le Processus Créatif Et Renforcer La Santé Mentale

La pratique créative joue un rôle majeur dans la régulation émotionnelle, la flexibilité cognitive et la récupération face au stress ou au traumatisme. Cependant, les frontières disciplinaires conventionnelles et les attentes axées sur les résultats peuvent limiter le potentiel thérapeutique et régénératif des processus artistiques. Ce groupe met l'accent sur le renforcement du processus créatif lui-même comme ressource pour la santé mentale, la résilience et l'agentivité, en reconnaissant l'expérimentation, l'expression non verbale et l'engagement collectif comme des mécanismes clés du bien-être et de la capacité d'adaptation.

5. Les voies non verbales comme outils d'expression et de guérison

Les projets doivent intégrer des approches sensorielles et non verbales (telles que le mouvement, le son et les pratiques incarnées) permettant des formes d'expression au-delà du langage, en particulier lorsqu'il s'agit d'expériences traumatiques difficiles à verbaliser. Les participants et les facilitateurs doivent disposer d'informations partagées sur l'éducation et les pratiques sensibles aux traumatismes, y compris des cadres conceptuels ou outils communs utilisés au sein du consortium, afin de soutenir une participation éclairée, une compréhension partagée et une facilitation éthique.

À Lublin, les facilitateurs ont volontairement utilisé la voix, le rythme et le mouvement pour contourner entièrement le langage. Les participants ont rapporté que les pratiques incarnées permettaient une expression émotionnelle « là où les mots échouent », en particulier pour les personnes affectées par des traumatismes liés à la guerre. L'un des participants a indiqué que cette approche favorisait la confiance et la fluidité émotionnelle sans nécessiter de dévoilement verbal. Au Luxembourg également, les participants ont souligné la valeur des exercices pratiques, notant que l'atelier introduisait « une autre manière de travailler » qu'ils pouvaient intégrer à leurs propres pratiques. Ces retours confirment que les méthodologies non verbales et expérientielles sont non seulement accessibles, mais également transférables sur le plan professionnel, notamment dans des contextes liés au traumatisme et à la complexité émotionnelle.

Considérations de mise en œuvre

La mise en œuvre doit être assurée par des facilitateurs et des praticiens culturels disposant de l'expertise appropriée, avec le soutien des institutions. Cette recommandation s'applique au niveau des projets et est particulièrement pertinente pour les financeurs soutenant des initiatives sensibles à la santé mentale. Ignorer les approches non verbales peut limiter l'accessibilité pour les participants affectés par des traumatismes. La réussite dépend d'une facilitation qualifiée et d'environnements sûrs et soutenant.

6. Briser les contraintes disciplinaires et stimuler la neuroplasticité

Les artistes doivent être encouragés à travailler au-delà de leurs disciplines et à s'engager avec des outils ou des méthodes non familiers — non pas dans un objectif de maîtrise, mais afin de cultiver un « esprit de débutant » favorisant l'exploration, l'adaptabilité et la neuroplasticité, tout en réduisant la peur de l'échec et la pression liée à la performance.

Considérations de mise en œuvre

Les projets et les institutions doivent encourager l'expérimentation transdisciplinaire au niveau des projets. Des frontières disciplinaires rigides risquent de renforcer la peur de l'échec et la stagnation créative. La réussite repose sur le fait de présenter l'expérimentation comme un processus exploratoire plutôt qu'évaluatif, et sur la suppression de toute pression fondée sur la performance.

7. L'improvisation comme outil de restauration de l'agentivité

Les pratiques d'improvisation (en théâtre, mouvement, son ou autres formes) doivent être intégrées comme un moyen de renforcer la prise de décision, de rompre la rigidité psychologique et de restaurer un sentiment d'agentivité et d'auto-efficacité au sein des processus créatifs.

Les pratiques fondées sur l'improvisation utilisées à Berlin (jeux de dessin collaboratif) et au Luxembourg (dessin à l'aveugle sans jugement) ont permis aux participants de faire des choix instantanés sans évaluation. Les facilitateurs ont observé une augmentation de la confiance et de l'engagement, corroborant les entretiens indiquant que les artistes en situation de vulnérabilité ont besoin d'espaces où l'échec n'est pas pénalisé et où l'agentivité peut être expérimentée en toute sécurité.

Considérations de mise en œuvre

Les facilitateurs doivent intégrer ces pratiques dans les activités de projet, avec l'approbation institutionnelle. Cette recommandation est principalement pertinente au niveau des projets. En son absence, les participants peuvent rester cantonnés à des rôles passifs ou marginalisés. Les conditions de réussite incluent la participation volontaire, la sécurité psychologique et des limites de facilitation clairement définies.

8. De l'expérience individuelle à l'engagement collectif conscient

Les processus créatifs doivent être partagés au sein de groupes et d'espaces collectifs, favorisant la connexion, le témoignage mutuel et un sentiment de sécurité et de soutien partagés. Cette approche doit aller au-delà de la seule reliance aux performances destinées au public, lesquelles placent souvent les artistes à distance de leurs communautés et peuvent involontairement renforcer l'isolement, susceptible de s'accumuler et de se transformer en détresse non reconnue au fil du temps.

Dans plusieurs pays, les personnes interrogées ont décrit l'isolement comme une condition structurelle de leur vie artistique, en particulier parmi les artistes migrants et réfugiés. À l'inverse, les participants aux ateliers de Berlin et de Lublin ont mis en avant la création collective — fanzines, dessins de groupe, pratiques rythmiques partagées — comme un moyen de réduire l'isolement et de favoriser une reconnaissance mutuelle au-delà des formats de performance publique. De même, des artistes basés au Luxembourg ont évoqué l'isolement post-migration, ce qui a conduit certains à créer des espaces communautaires autogérés par des artistes, notamment des collectifs musicaux et des jams de mouvement. Ces initiatives ont fonctionné comme des filets de sécurité sociale informels, soutenant l'ancrage émotionnel, le soin mutuel et un engagement artistique durable. Ensemble, ces témoignages soulignent la valeur psychosociale des espaces de travail partagés et des pratiques collectives informelles au-delà des programmations formelles.

Considérations de mise en œuvre

Les équipes de projet et les institutions doivent favoriser des formats collectifs aux niveaux local et des projets. L'absence de soutien à l'engagement partagé risque de renforcer l'isolement et la fragmentation. La réussite dépend de processus de groupe structurés, d'une facilitation inclusive et de pratiques intentionnelles de construction communautaire.

9. Prévenir l'épuisement par une pratique créative spontanée

Les pratiques créatives non productives et librement exploratoires doivent être reconnues comme des outils fondamentaux de maintien de la santé mentale des artistes et de prévention de l'épuisement causé par la pression continue et les exigences du marché.

Dans les quatre pays concernés par l'évaluation des besoins, les artistes ont décrit une fatigue durable liée à l'auto-gestion permanente et à l'attente constante de transformer la créativité en résultats mesurables. En Allemagne et au Luxembourg, les artistes indépendants ont rapporté cumuler de multiples engagements de courte durée avec un travail préparatoire et émotionnel non rémunéré, laissant peu d'espace pour la récupération. En Pologne, les participants ont souligné la pression à rester productifs malgré un soutien institutionnel limité, tandis que les artistes liés à l'Ukraine ont décrit un stress prolongé dû à l'instabilité, à l'incertitude et à l'interruption de la continuité créative.

Dans ce contexte, les artistes de tous les pays ont identifié l'activité créative spontanée et non orientée vers un objectif — comme dessiner sans intention d'exposition, explorer le mouvement ou le son sans finalité de facilitation, ou expérimenter en privé sans documentation — comme essentielle au maintien de la santé mentale et à la prévention de l'épuisement à long terme. Ces pratiques ont été décrites de manière constante non comme des loisirs, mais comme une condition nécessaire au maintien de la capacité créative dans des contextes de précarité et de stress prolongé.

Considérations de mise en œuvre

Les institutions et les financeurs doivent reconnaître ces pratiques non productives aux niveaux institutionnel et politique. Ignorer cette dimension perpétue l'épuisement et des conditions de travail non durables. La réussite nécessite la légitimation du repos et de l'exploration dans les cadres de financement et les cultures organisationnelles.

Group Trois

Protection Psychosociale Des Artistes Et Des Travailleurs Culturels

Les artistes, facilitateurs et travailleurs culturels opèrent fréquemment sans protection psychosociale adéquate, malgré une exposition régulière à des contenus émotionnellement exigeants et à des conditions de travail difficiles. L'absence de mécanismes de soin structurés accroît les risques d'épuisement, de traumatisme secondaire et de désengagement. Ce groupe de recommandations répond à la nécessité d'institutionnaliser les dispositifs de protection, les soins préventifs et les structures de soutien collectif comme composantes intégrales des projets culturels, et non comme mesures optionnelles ou réactives.

10. Mise en place de protocoles de suivi post-activité pour les contenus sensibles

Les projets doivent intégrer de courts temps de débriefing après chaque session, ainsi que des débriefings plus approfondis à l'issue d'activités abordant des contenus sensibles ou traumatiques. La réflexion régulière soutient l'intégration des apprentissages, la régulation émotionnelle et l'identification précoce de besoins émergents, tout en réduisant le risque de surcharge émotionnelle cumulative et de traumatisme secondaire.

Considérations de mise en œuvre

Les coordinateurs de projets et les institutions sont responsables de la mise en œuvre au niveau des projets. L'absence de suivi post-activité augmente le risque de traumatisme secondaire. La réussite dépend de l'accès à des professionnels qualifiés et de filières d'orientation clairement définies.

11. Institutionnaliser les soins préventifs dans les budgets de projet

Un pourcentage fixe (10 à 15 %) des budgets de projet doit être alloué à un soutien psychosocial et en santé mentale continu pour les artistes et les facilitateurs, en reconnaissant le soin comme une composante préventive et structurelle de la qualité des projets, et non comme une réponse d'urgence.

Les artistes interrogés en Allemagne et en Pologne ont rapporté de manière récurrente une surcharge émotionnelle, un épuisement et l'absence de soutien psychologique financé lorsqu'ils travaillent avec des contenus liés au traumatisme. Une personne interrogée a explicitement lié la précarité financière et la tension émotionnelle à un stress et une peur permanents. Ces constats étayent l'inclusion des soins psychosociaux préventifs comme ligne budgétaire structurelle plutôt que comme mesure d'urgence.

Considérations de mise en œuvre

Les financeurs et les institutions doivent agir aux niveaux institutionnel et politique. En l'absence d'intégration budgétaire des soins préventifs, le soutien à la santé mentale reste réactif et inégal. La réussite requiert l'éligibilité formelle des coûts de soin dans les lignes directrices de financement et une allocation budgétaire transparente.

12. Soutenir les espaces de travail partagés comme filets de sécurité sociale

Les espaces de travail partagés et les environnements communautaires doivent être soutenus en tant que filets de sécurité psychosociaux permettant de lutter contre l'isolement et la précarité. Les pratiques sociales informelles — telles que les repas partagés et les tables communes avec nourriture — doivent être reconnues comme des mécanismes de soin à part entière, favorisant l'ancrage, la connexion et le sentiment d'appartenance dans les contextes de projet.

Dans les entretiens, les artistes ont régulièrement identifié l'accès à des espaces partagés comme essentiel à la stabilité émotionnelle et à la continuité de la pratique. À Berlin, les participants ont souligné la disparition des ateliers abordables comme une source majeure de stress, tandis que les ateliers de co-création ont démontré comment les repas partagés et les temps collectifs informels favorisent la confiance et l'ancrage émotionnel.

Considérations de mise en œuvre

Les autorités locales, les institutions et les organisations culturelles doivent collaborer aux niveaux local et institutionnel. En l'absence d'espaces partagés, les artistes risquent une isolation et une précarité accrues. La réussite dépend de l'accès à long terme, de l'accessibilité financière et de modèles de gouvernance orientés vers la communauté.

Group Quatre

Réformes Structurelles Et Politiques Culturelles De Soutien

Les interventions au seul niveau des projets ne peuvent répondre pleinement à la précarité systémique à laquelle sont confrontés les artistes en situation de vulnérabilité. Les obstacles structurels liés aux modèles de financement, à la charge administrative, aux inégalités et au manque de reconnaissance intersectorielle continuent de compromettre la durabilité et l'accès. Ce groupe aborde les réformes politiques et institutionnelles nécessaires à la création d'écosystèmes culturels plus justes et résilients, en alignant les politiques culturelles sur les cadres sociaux, sanitaires et éducatifs.

13. Adopter des modèles de financement fondés sur les processus plutôt que sur les résultats

Les organismes financeurs et les institutions sont encouragés à soutenir la stabilité des artistes (temps, logement, espaces) et à privilégier les trajectoires créatives de long terme plutôt que d'exiger des productions artistiques rapides. Les personnes interrogées au Luxembourg et en Allemagne ont souligné de manière répétée que le soutien institutionnel valorise souvent les œuvres finalisées tout en négligeant les longues périodes d'expérimentation, de répétition et de travail émotionnel qui les précèdent. Un artiste performeur a insisté sur le fait que « le véritable travail se fait dans les jams, les répétitions, l'écriture, la réflexion », mettant en évidence la nécessité de modèles de financement soutenant le processus plutôt que les seuls résultats.

Considérations de mise en œuvre

La responsabilité principale incombe aux financeurs et aux décideurs politiques aux niveaux national et européen. Les modèles axés sur les résultats risquent d'exclure les artistes vulnérables et d'encourager des pressions productivistes nocives. La réussite nécessite des critères d'évaluation révisés valorisant le processus, la continuité et le bien-être.

14. Prévenir la marchandisation du traumatisme et protéger la liberté artistique

Les critères de financement doivent interdire toute obligation de narration de la souffrance personnelle et protéger la liberté des artistes dans le choix de leurs thématiques, sans réduire leur identité à celle de victime. Des artistes issus de parcours migratoires ont exprimé un malaise lorsque leur douleur personnelle était esthétisée ou exotisée par les institutions. L'un des artistes interrogés a décrit comment la profondeur émotionnelle de son travail était souvent occultée au profit de son attrait visuel, renforçant le risque que le traumatisme soit consommé comme capital culturel plutôt qu'aborder de manière éthique.

Au Luxembourg, un jeune artiste réfugié a souligné la peur de l'exposition et du jugement lors du partage d'histoires personnelles de guerre et de déplacement, tandis qu'un autre a mis en garde contre l'exotisation de la souffrance par des institutions célébrant la diversité sans soutenir la stabilité à long terme des artistes. Ces expériences soulignent la nécessité d'environnements sensibles aux traumatismes protégeant l'autonomie artistique et évitant la marchandisation de la souffrance personnelle.

Considérations de mise en œuvre

Les financeurs et les institutions doivent appliquer ce principe aux niveaux institutionnel et politique. Son non-respect renforce des récits exploitants et des préjudices éthiques. La réussite dépend de critères de financement éthiques et du respect de l'autonomie artistique.

15. Reconnaître la médiation culturelle comme une pratique à valeur sociale et sanitaire

Œuvrer à l'intégration de l'artiste-facilitateur dans les cadres de soin communautaire, tout en renforçant les mécanismes de financement intersectoriels reliant les secteurs de la culture, de la santé et de l'éducation. Cela inclut la reconnaissance formelle de l'artiste-facilitateur comme acteur contribuant aux écosystèmes de soin communautaire, afin de permettre des voies de financement plus durables au-delà du seul secteur culturel et de soutenir le développement de méthodologies participatives réfléchies et clairement définies.

Considérations de mise en œuvre

Les décideurs politiques et les institutions doivent agir aux niveaux national et européen. L'absence de reconnaissance de la médiation culturelle limite la collaboration

intersectorielle et l'impact. La réussite nécessite des flux de financement intégrés et une reconnaissance formelle dans les cadres sociaux et sanitaires.

16. Réduire les inégalités et promouvoir l'équité dans le secteur culturel

Des politiques claires de lutte contre les discriminations doivent être mises en place, un leadership inclusif encouragé et un accès équitable aux ressources et aux espaces décisionnels garanti.

Considérations de mise en œuvre

Les institutions et les décideurs politiques doivent mettre en œuvre ces mesures à tous les niveaux. L'inaction perpétue l'exclusion systémique et les inégalités. La réussite dépend de politiques contraignantes, d'un leadership inclusif et de mécanismes de suivi transparents.

17. Garantir un financement stable et de long terme pour les artistes en situation de vulnérabilité

Des modèles de financement pluriannuels doivent être adoptés afin d'offrir aux artistes une stabilité économique et temporelle, leur permettant de planifier sur le long terme au-delà de cycles de financement courts et imprévisibles. Cela inclut le soutien aux coûts de vie essentiels (logement, espace de travail, etc.), et pas uniquement aux productions de projet.

Considérations de mise en œuvre

Les financeurs et les décideurs politiques doivent agir aux niveaux national et européen. Les cycles de financement à court terme accroissent l'instabilité et entravent la planification à long terme. La réussite nécessite des instruments pluriannuels et la reconnaissance des coûts de vie de base.

18. Soutenir les artistes dans les procédures de candidature, de comptabilité et de reporting

Les charges administratives et financières doivent être reconnues comme un obstacle structurel majeur à l'accès aux financements, en particulier pour les artistes en dehors des cadres institutionnels.

Les artistes migrants au Luxembourg ont systématiquement identifié la complexité administrative, les barrières linguistiques et l'opacité institutionnelle comme des obstacles majeurs à l'accès aux soutiens. L'un d'eux a explicitement noté que les

systèmes de financement privilégient la maîtrise institutionnelle au détriment du mérite artistique, tandis qu'un autre a décrit l'épuisement cumulatif lié à la reconstruction répétée de réseaux après la migration. Ces constats renforcent la nécessité d'une médiation administrative et de mécanismes d'accès simplifiés.

Considérations de mise en œuvre

Les institutions et les financeurs doivent fournir un soutien structuré aux niveaux institutionnel et politique. En l'absence de ce soutien, les barrières administratives continuent d'exclure les artistes vulnérables. La réussite dépend de procédures simplifiées et de structures d'assistance dédiées.

19. Mettre en place des structures de soutien et des outils de transmission des savoirs pour les facilitateurs

Les projets et les institutions doivent soutenir l'élaboration et l'utilisation de guides de facilitation documentant les méthodologies, les principes éthiques, les pratiques sensibles aux traumatismes et les structures de séance. Ces outils contribuent à l'assurance qualité, au transfert de connaissances et à la continuité entre activités, partenariats et cycles de projets. En parallèle, un soutien doit être apporté à la création ou au renforcement d'associations spécialisées agissant comme intermédiaires administratifs et juridiques pour les artistes, offrant une assistance pour les candidatures de financement, la comptabilité, le reporting et le conseil juridique.

Considérations de mise en œuvre

Les décideurs politiques et les organismes financeurs doivent soutenir ces structures intermédiaires aux niveaux national et européen. L'absence de ce soutien accroît la charge administrative individuelle et les inégalités structurelles. La réussite nécessite un financement opérationnel stable, des mandats clairement définis et une coordination avec les institutions culturelles, sociales et de financement.

Group Cinq

Renforcement Technique, Juridique Et De La Coopération Internationale

L'accès aux infrastructures numériques, au soutien juridique et à la mobilité transfrontalière est de plus en plus central dans la pratique artistique et la visibilité. Parallèlement, les artistes en situation de vulnérabilité font face à des risques accrus liés à la perte de propriété intellectuelle, à l'insécurité juridique et à l'inégalité d'accès aux outils numériques. Ce groupe vise à renforcer les cadres techniques, juridiques et de coopération internationale afin de soutenir la souveraineté numérique, la mobilité et une participation équitable aux échanges culturels transnationaux.

20. Renforcer la souveraineté numérique et protéger les productions créatives

Le développement de plateformes numériques sécurisées doit être soutenu afin de protéger les droits des artistes et de faciliter un accès direct aux marchés et aux publics mondiaux.

Plusieurs artistes interrogés ont fait état d'incertitudes concernant les droits de propriété intellectuelle, la visibilité numérique et les procédures juridiques transfrontalières, notamment lors du partage d'œuvres en ligne ou de la participation à des projets internationaux.

Considérations de mise en œuvre

Les institutions, les financeurs et les fournisseurs d'infrastructures numériques doivent collaborer aux niveaux institutionnel et européen. L'absence de souveraineté numérique expose les artistes à des risques d'exploitation et de perte de droits. La réussite dépend de plateformes sécurisées, de cadres clairs de propriété et d'une littératie numérique inclusive.

21. Mettre en place des incubateurs juridiques transfrontaliers

Des unités de conseil doivent être mises en place afin de simplifier les procédures juridiques et administratives (visas, contrats, propriété intellectuelle, transport des œuvres), en particulier pour les artistes en situation de vulnérabilité.

Considérations de mise en œuvre

Les institutions européennes, les autorités nationales et les organisations

doivent agir aux niveaux européen et transnational. En l'absence de soutien juridique, les obstacles à la mobilité persistent. La réussite nécessite une expertise accessible et une coordination entre les systèmes juridiques.

22. Développer une diplomatie culturelle équitable

Les programmes de résidences artistiques doivent être transformés de modèles caritatifs en partenariats fondés sur un échange équitable de savoirs et d'expertises.

Considérations de mise en œuvre

Les décideurs politiques et les institutions culturelles doivent mettre en œuvre cette approche aux niveaux européen et international. Les modèles caritatifs risquent de renforcer les déséquilibres de pouvoir. La réussite repose sur la réciprocité, l'apprentissage mutuel et une gouvernance partagée.



Group Six

Sensibilisation Du Public Et Engagement Communautaire

Les perceptions publiques de l'art sous-estiment souvent son rôle dans la santé mentale, la cohésion sociale et la participation démocratique. Sans une compréhension sociétale élargie et un plaidoyer actif, les changements structurels au sein du secteur culturel restent limités. Ce groupe souligne l'importance de la sensibilisation du public, du plaidoyer culturel et de l'engagement civique, en positionnant la pratique artistique comme une ressource sociétale essentielle plutôt que comme une activité périphérique ou de luxe.

23. Améliorer la compréhension sociétale du lien entre art et santé mentale

Des supports fondés sur les connaissances doivent être produits afin de mettre en lumière le rôle biologique et social de l'art, contribuant à sa redéfinition comme nécessité sociétale plutôt que comme luxe.

Considérations de mise en œuvre

Les institutions, les organismes publics et les organisations de plaidoyer doivent agir à tous les niveaux. Une faible sensibilisation perpétue la stigmatisation et la sous-valorisation de l'art. La réussite nécessite des stratégies de communication fondées sur des données probantes et un engagement public renforcé.

24. Soutenir l'art comme outil de changement social (artivisme)

La pratique créative doit être encouragée comme moyen éthique et esthétique d'ouvrir le dialogue public autour de questions réduites au silence, renforçant ainsi la participation civique et le débat démocratique.

Considérations de mise en œuvre

Les institutions et les financeurs doivent soutenir l'artivisme artistique aux niveaux local, national et européen. Ignorer ce rôle limite l'engagement civique et le débat démocratique. La réussite dépend de la protection de la liberté d'expression.

Conclusion

Synthesis and Strategic Outlook

Les résultats de l'évaluation des besoins démontrent clairement que le soutien aux artistes et aux travailleurs culturels en situation de vulnérabilité nécessite un changement de paradigme, passant d'approches fragmentées, à court terme et axées sur les résultats, vers des cadres holistiques, de long terme et structurellement ancrés. Les artistes travaillant dans des conditions précaires ne sont pas uniquement des producteurs culturels, mais également des acteurs sociaux, des facilitateurs communautaires et des porteurs de savoirs issus de l'expérience vécue, contribuant à la cohésion sociale, à la résilience collective et à la participation démocratique. Leur soutien doit donc être envisagé comme une question transversale de politique publique, et non comme une intervention culturelle marginale.

Les recommandations présentées dans ce document proposent un cadre intégré reliant la pratique créative à la santé mentale, à la protection sociale, à la réforme structurelle et à la responsabilité institutionnelle. En plaçant au premier plan des principes de conception centrés sur l'humain et sensibles aux traumatismes, ce cadre reconnaît l'impact cumulatif du déplacement, de l'instabilité et de l'exclusion systémique sur les travailleurs culturels. Parallèlement, il reconnaît la créativité comme une force régénératrice capable de soutenir la récupération individuelle, de reconstruire la confiance sociale et de renforcer des espaces publics inclusifs.

Implications Pour La Conception Et La Mise En Œuvre Des Projets

Au niveau des projets, ces recommandations soulignent l'importance d'intégrer le soin, la flexibilité et la réflexivité tout au long du cycle de vie des initiatives culturelles. Les projets impliquant des artistes en situation de vulnérabilité doivent dépasser les indicateurs de participation et les productions finales, pour privilégier des processus sûrs, une facilitation éclairée et des calendriers adaptatifs. L'intégration de méthodologies sensibles aux traumatismes, de pratiques non verbales et de processus

créatifs collectifs n'est pas optionnelle, mais constitue une condition préalable à un engagement éthique et efficace.

Par ailleurs, l'accent mis sur le soutien psychosocial préventif et les environnements de travail partagés souligne la nécessité pour les projets d'allouer des ressources suffisantes aux infrastructures de soin. Cela réduit les risques de préjudices secondaires, d'épuisement et de désengagement, tout en renforçant la confiance, la continuité et l'impact à long terme. Les projets adoptant ces principes sont plus susceptibles de générer des résultats durables pour les participants comme pour les communautés d'accueil.

Implications Pour Les Institutions Et Les Organismes

Financeurs

Les recommandations invitent les institutions culturelles et les organismes financeurs à réexaminer les logiques de financement et les pratiques administratives dominantes. Les modèles de financement orientés vers les résultats, les cycles de candidature courts et les exigences complexes en matière de reporting désavantagent de manière disproportionnée les artistes en situation de précarité et renforcent l'inégalité d'accès aux ressources. La transition vers des modèles de financement pluriannuels fondés sur les processus, assortis de structures de soutien administratif, constitue une étape essentielle pour réduire les obstacles structurels et promouvoir l'équité dans le secteur culturel.

La reconnaissance de la médiation culturelle comme pratique à valeur sociale et sanitaire encourage en outre les institutions à adopter des approches intersectorielles. La collaboration entre les secteurs de la culture, de la santé, de l'éducation et des services sociaux peut renforcer la pertinence et la portée des initiatives culturelles, tout en les alignant sur des objectifs de politique publique plus larges. Un tel alignement renforce la responsabilité institutionnelle et garantit que le financement culturel contribue de manière significative au bien-être sociétal.

Considérations politiques à long terme

Au niveau des politiques publiques, ces recommandations soulignent la nécessité d'un engagement durable en faveur d'écosystèmes culturels résilients, inclusifs et fondés sur les droits. Le soutien aux artistes en situation de vulnérabilité doit être compris comme un investissement dans les infrastructures sociales, et non comme une dépense

culturelle discrétionnaire. La stabilité des financements à long terme, l'accès à un soutien juridique et administratif, ainsi que la souveraineté numérique ne sont pas seulement des conditions de production artistique, mais également des conditions de participation démocratique et de pluralité culturelle.

Ne pas aborder les dimensions structurelles exposées dans ce document risque de perpétuer des cycles de précarité, d'exclusion et d'inclusion symbolique sans soutien matériel. À l'inverse, l'adoption de politiques culturelles intégrées et sensibles aux traumatismes peut contribuer à des sociétés plus cohésives, renforcer la confiance dans les institutions publiques et réaffirmer l'engagement de l'Europe en faveur de la diversité culturelle, de la justice sociale et de la dignité humaine.

Perspective Stratégique

À l'avenir, la mise en œuvre réussie de ces recommandations dépendra d'une action coordonnée à plusieurs niveaux de gouvernance. Les acteurs locaux jouent un rôle crucial dans la contextualisation et l'opérationnalisation des mécanismes de soutien, tandis que les cadres nationaux doivent garantir la cohérence réglementaire et une allocation adéquate des ressources. Au niveau européen, les programmes de financement et les instruments politiques ont la capacité de fixer des normes, d'encourager les bonnes pratiques et de faciliter les échanges de connaissances transfrontaliers.

Pour le projet, les recommandations formulées à partir des retours des artistes et des partenaires lors des événements de co-création seront mises en œuvre concrètement dans le cadre des ateliers pilotes locaux.

Ce document constitue un cadre pratique et adaptable pour une telle action. Sa valeur réside non seulement dans les recommandations individuelles, mais dans leur logique cumulative et leur interdépendance. Lorsqu'elles sont mises en œuvre collectivement, elles ouvrent la voie à des systèmes culturels reconnaissant les artistes comme des personnes à part entière, valorisant les processus autant que les résultats, et plaçant le soin, la dignité et la durabilité au cœur des pratiques créatives et politiques.

En ce sens, Empowering Creative Minds n'est pas uniquement une ambition culturelle, mais un impératif sociétal — qui répond directement aux objectifs plus larges de l'Europe en matière de bien-être, de cohésion et de résilience démocratique.

